



## Editorial

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Nous voici déjà en 2010 ! C'est la période des vœux... Avant cela, faisons un petit retour en arrière pour résumer la gestion communale durant les douze mois de 2009.

Au quotidien, nous avons amélioré quelques secteurs de voirie et réalisé de gros entretiens au niveau des bâtiments communaux. Cela se traduit financièrement ainsi : 37.130 € en travaux et entretien de voirie et 61.820 € en amélioration du patrimoine.

Mais la réalisation majeure aura été bien sûr, l'achèvement de la nouvelle bibliothèque, projet initié par la précédente municipalité et qui représente un coût global de 346.762 €. Les extérieurs seront terminés dans quelques semaines avec, notamment, l'aménagement d'un parking destiné prioritairement aux parents des enfants de l'école maternelle. Ils bénéficieront ainsi d'une zone sécurisée.

Il y a quelques mois, nous avons appris le déménagement de la société « Qualitraite ». La commune s'est portée acquéreur du corps de bâtiments pour un montant de 75.000 € ; il sera aménagé en atelier municipal.

Les travaux de réfection de la sacristie se poursuivent. L'étanchéité du toit est enfin réalisée, je dis enfin car les pluies de novembre nous auront retardé de plusieurs semaines. Cette « réparation » nous coûtera plus de 25000 euro. Nous avons également, dans le cadre communautaire, réalisé des travaux d'assainissement rue Robert Desnost. Un deuxième chantier suivra dans quelques semaines, rue du 8 Mai et rue Belle Lande.

Pour 2010 nous poursuivrons les opérations d'amélioration de la voirie. Des travaux sont également prévus au Presbytère. D'autres projets verront certainement le jour mais nous attendrons le budget 2010 pour préciser certains choix. Ajoutons que la suppression de la taxe professionnelle se traduira par quelques incertitudes budgétaires... Mais le projet n°1 reste bien sûr le pôle de santé.

Je me dois de signaler aux habitants du quartier de Beaulieu et de la rue de Bahais que les conteneurs mis à leur disposition à la sortie du bourg sont là pour le tri sélectif. Trop de personnes y déposent, au pied, des cartons, des bouteilles et même des sacs d'ordures ménagères ! **Si quelqu'un se fait prendre, il lui en coûtera une amende pouvant aller jusqu'à 300 € !**

**Le 9 mars 2010, Pont-Hébert passera à la télé tout numérique (TNT).** Vous trouverez dans ce bulletin des informations utiles concernant cet événement.

**Chères pontoises,  
Chers pontois,**

**Permettez-moi, en ce début de nouvelle année, de souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, une BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2010 !**



Lucien BOËM  
Conseiller Général,  
Maire de Pont-Hébert

*Je vous donne rendez-vous le dimanche 10 janvier 2010 à 11h30  
à la salle des fêtes à l'occasion des vœux de la municipalité.*

*Nous accueillerons les nouveaux habitants le samedi 23 janvier à 11h00  
A la salle au 1<sup>er</sup> étage de la mairie*

# INFORMATIONS MAIRIE

## SECRETARIAT

1, place du Général de Gaulle  
Tél 02.33.77.10.10  
Fax 02.33.77.10.19

Courriel :

[mairie.pont-hebert@wanadoo.fr](mailto:mairie.pont-hebert@wanadoo.fr)

## Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi et jeudi  
8h 30-12h00 / 13h30-17h30

Mercredi et vendredi  
13h30-16h30

## COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

### MARDI

8h00-12h00

Bourg de Pont Hébert

13h30-17h00

Campagne de Pont Hébert

### JEUDI

13h30-17h00

Bourg de Pont Hébert

En cas de jours fériés, la collecte  
est reportée au lendemain.

## DECHETTERIES

### PONT-HEBERT

Lundi 14h00-18h00  
Mercredi 14h00-18h00  
Vendredi 14h00-18h00  
Samedi 09h00-12h00/14h00-18h00

### LE DEZERT

Lundi 09h00-12h00  
Mardi 14h00-18h00  
Jeudi 14h00-18h00  
Samedi 09h00-12h00/14h00-18h00

**Les containers sont destinés  
uniquement au tri sélectif.**

**Déposer des cartons, des bouteilles  
ou des poubelles au pied et  
formellement interdit.**

## SALLE DES FETES

Les tarifs de location de la salle Léopold Laurence sont inchangés-*Tarif pour 24h*

### REPAS

*Salle complète* : Pontois : **114€**  
Hors commune : **247€**

*½ salle* : Pontois : **76€**  
Hors commune : **171€**

*Cuisine* : Pontois : **38€**  
Hors commune : **57€**

### BELOTE / LOTO

*Salle complète* : Pontois : **38€**  
Hors commune : **76€**

*½ salle* : Pontois : **19€**  
Hors commune : **38€**

*Cuisine* : Pontois : **38€**  
Hors commune : **57€**

### VIN D'HONNEUR

*Salle complète* : Pontois : **57€**  
Hors commune : **114€**

*½ salle* : Pontois : **29€**  
Hors commune : **57€**

*Le couvert* : 0.60€

*Pour connaître les dates disponibles, veuillez contacter le secrétariat de mairie  
Locations pour les journées supplémentaires, ajoutez 50% aux tarifs ci-dessus*

## TELEPHONES UTILES

Cantine scolaire : **02 33 57 58 46**  
Garderie scolaire : **02 33 56 46 89**  
Groupe scolaire : **02 33 56 40 60**

A.D.M.R : **02 33 55 82 06**  
SIAD : **02 33 57 00 38**  
Cabinet Médical : **02 33 77 17 30**

Infirmières : **02 33 56 42 11**  
Gendarmerie : **02 33 72 50 20**  
Pompiers : **18** SAMU : **15**

## DECES

Nos sincères condoléances aux familles de nos disparus

09/06 : Thérèse TRAVERT  
27/07 : Yvette GUILLOT  
01/09 : Agnès LEMAITRE  
10/10 : Roger CHARDIN  
31/10 : Marie FIEVET  
05/11 : Maurice RUAULT  
09/11 : Michel LEPROVOST  
15/12 : M-Thérèse  
LECARPENTIER  
25/12 : Renée HEBERT

## MARIAGES

22/08/2009  
Alexis DAUXAIS  
& Aline BRUNET  
22/08/2009  
Thibaut LAGORCE  
& Roxane ROBINEAU

## NAISSANCES

03/06 : Margot LE GUEN  
10/06 : Luna HECQUARD  
07/07 : Zoé LEGAY  
15/07 : Soan TILLARD  
17/07 : Pauline LEGOUPIL  
28/07 : Kyllian LORANT  
12/08 : Mattéo DUBOIS  
01/09 : Jade LANGLOIS  
02/09 : Lila BELKEDROUCI  
04/10 : Noam BARBEY  
15/10 : Inaya NIAVET  
27/10 : Leïla BERNAERT  
03/11 : Alyssa GIRARD  
30/11 : Anaëlle CHARDIN

## TRIER POUR RECYCLER, UN ACTE CITOYEN MAJEUR

Pour trier de manière sélective à Pont-Hébert, des conteneurs sont à votre disposition près de la mairie, près des vestiaires de football, rue Robert Desnots, rue St-Aubin, à la sortie du bourg. Non loin de là, vers Cavigny, se trouve la déchetterie où le tri est également possible. Trier le verre, le papier, les cartons, les emballages c'est permettre le recyclage et la valorisation de nos déchets. Cela contribue à protéger notre environnement, à maîtriser les coûts de traitement et de stockage des ordures ménagères, à créer des emplois.

## LA DEFENSE DE NOTRE BUREAU DE POSTE

La mobilisation a porté ses fruits. Vous êtes venus nombreux pour voter le 7 novembre dernier contre la privatisation de ce grand service public. La municipalité a également agi afin que les réductions d'horaires d'ouverture du service postal soient revues. En effet, 7 heures de moins par semaine, c'était inacceptable. Une rencontre avec les responsables de la poste a permis de « regagner » 5h30. Au final, nous avons perdu 1h30... c'est mieux que 7 heures ! Vous avez reçu ces jours-ci les nouveaux horaires dans vos boîtes à lettres. Il faudra rester vigilants dans les mois qui viennent et, **surtout, continuer à utiliser fidèlement les services de notre bureau de poste si on veut le maintenir longtemps.**

Nous invitons tous les habitants qui ne l'auraient pas encore fait d'apposer leur numéro de maison et d'indiquer leurs noms sur les boîtes aux lettres, afin de faciliter la distribution des informations, du courrier et des livraisons.

## INFORMATION UTILE POUR RECEVOIR LA TELEVISION NUMERIQUE A PONT-HEBERT

Le 9 mars 2010 les chaînes de télévision, en accord avec le C.S.A passeront à la télé tout numérique et ils ont décidé de ne pas reconduire l'émetteur de Pont-Hébert / La Meauffe qui couvre actuellement notre commune. Une aide financière spécifique a été mise en place pour accompagner les foyers concernés. Une aide à la réception d'un montant de 250€ maximum est ouverte, sans conditions de ressources, à tous les foyers non-couverts par le signal numérique hertzien et donc contraints de changer leur mode de réception des chaînes gratuites de la télévision. Vous pouvez obtenir le dossier de demande d'aide, à partir de mi-janvier, en contactant le centre d'appel de l'organisme public France Télé Numérique au 0 970 818 818 (prix d'un appel local du lundi au samedi de 8h à 21h). Pour vous guider, vous pouvez également consulter le site internet [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)

## VIE ASSOCIATIVE

### LE JUDO CLUB DES BORDS DE VIRE

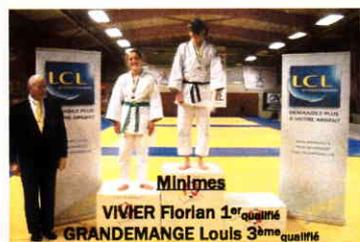


Cette saison, nous avons eu énormément de bons résultats dans les différentes catégories d'âge. Tout d'abord les Poussins, qui ont été très présents sur le Circuit Jeune, avec l'un des meilleurs taux de participation qui nous classe dans les premières places des clubs les plus représentés. Ensuite les Benjamins, avec notamment Marine, Marion et Alexis qui se sont qualifiés pour la finale de la Manche.

Continuons avec les Cadets, très motivés, dont 3 ont fini sur le podium du championnat de la Manche avec un titre pour Solenne Cardine, et un super championnat de Normandie pour Tanguy Delafosse ! Mais la palme revient aux Minimes qui, après un magnifique championnat de la Manche (4 podiums !), ont aussi réussi à sortir leur épingle du jeu au championnat de Normandie avec une superbe 2e place pour Julia DeMeyer et un titre de championne pour Lucie Dupin. Cela leur a permis de décrocher leurs qualifications pour le championnat interrégional (le plus haut échelon pour les Minimes !) à Saint Berthevin, ainsi qu'une sélection pour un stage regroupant les meilleurs combattants de l'interrégional. Pour leur détermination, leurs résultats et pour s'affirmer comme un grand club, le judo club des bords de Vire a créé un logo.

Concernant la Taïso, je souhaite féliciter toutes les femmes qui y participent avec une grande motivation ! Cette deuxième année est encore plus réussie que la première, par la présence assidue de nos taisowomen.

Renseignements : M BURNEL Franck, 15 rue de la prairie 50880 PONT HEBERT Tel : 02.33.55.46.02



TAÏSOWOMEN

### ANCIENS COMBATTANTS DE PONT-HEBERT

UNC : UNION NATIONALE DE COMBATTANTS

L'UNC a vu le jour dès 1918 à la fin de la guerre que nos grand pères appelaient « la der des ders » car au vu de ce qu'ils avaient vécu, enduré et souffert pendant quatre années, il était impossible de revivre de telles horreurs. L'histoire nous démontra que malheureusement ce ne fut pas l'ultime conflit. Les fondateurs de l'UNC, voulaient venir en aide à leurs camarades meurtris dans leur cœur et leur chair, aux mères et aux veuves. En leur hommage, chaque année, est commémoré le 11 novembre pour faire en sorte que les disparus ne tombent jamais dans l'oubli car un pays qui oublie perd ses racines et son identité.

Depuis 1992, année après année, conflit après conflit, l'UNC de PONT-HEBERT, avec son premier président, Marceau POMMERAU, a fidèlement respecté la commémoration de chaque 11 novembre. Hélas, après la deuxième guerre mondiale, les guerres d'Indochine et d'Algérie, d'autres dates sont venues s'ajouter au 11 novembre, le 8 mai, le 8 juin et le 5 décembre. Aujourd'hui, avec toutes les générations d'anciens combattants l'UNC de PONT-HEBERT se fait le devoir de commémorer toutes ces dates, et ce, sans relâche depuis sa création, suivant ainsi le chemin tracé par nos grands pères, nos pères et nos frères et transmettre le devoir de mémoires aux jeunes générations. Demain, les soldats de France (sont des appelés ayant effectué leur service militaire national en temps de paix, ou militaire qui, hors métropole, ont participé à une mission humanitaire de paix), auront la lourde tâche de continuer à perpétuer le culte du souvenir après la disparition des derniers combattants de l'A.F.N ; comme nous l'avons fait après la disparition de nos valeureux « Poilus ».

Pour tout renseignement, s'adresser au président B.ROBINEAU.



Ci-contre le bureau des anciens combattants de Pont-Hébert entièrement reconduit lors de la dernière assemblée générale du 11/10/09. La section compte 77 membres dont 2 ont reçu une palme cette année, en l'occurrence M. Lemaître et M. De Saint Denis.

### U.C.A.V.B

Animations réalisées en 2009

- Juin : Braderie avec 100 exposants
- 04/07 : Feu d'artifice avec une participation au financement avec le comité des fêtes et la mairie
- 15/09 : Dîner dansant avec Emilio Corfa 160 personnes
- 16/11 : Foire aux jouets (versement des 200€ de bénéfices à l'association Téléthon Pont-Hébert)
- 17 au 31/12 : Quinzaine commerciale avec 20 commerçants et artisans. 3000€ de lots à gagner

Projets 2010

- Samedi 23/01 : Assemblée générale
- Samedi 10/04 : Gala de catch (Gymnase communal)
- Dimanche 13/06 : Vide grenier
- Samedi 25/09 : Dîner dansant



### GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Le 20 octobre dernier, la quasi-totalité des 45 licenciés de l'association étaient réunis. Les cours sont assurés par Bruno Leclerc le mardi de 16h45 à 17h45. Bruno fait travailler ses gymnastes en douceur sur des tapis avec des élastiques et des ballons dans une ambiance amicale et musicale avec des exercices de coordination, de respiration, d'équilibre et de souplesse. Les cours ont repris depuis le 8 septembre, mais il est toujours possible de faire un essai pendant deux cours gratuits. Veuillez vous adresser à Mme Robineau au 02 33 56 45 25 ou venir directement à la salle des fêtes le mardi à 16h45.

## Comité des jeunes de Pont Hébert

Pendant cette année 2009, plusieurs réunions nous ont permis d'échanger et de mieux nous connaître. Une soirée des jeunes de 14 à 25 ans s'est déroulée le 25 Avril 2009 à la salle des fêtes de Pont Hébert. Nous avons fait connaissance avec le groupe SKAAJ d'Aurélien (un membre du comité). Cette soirée s'est passée dans la joie et la bonne humeur ! Que de bons échos. A refaire en 2010.

Justement pour cette année 2010, pendant la dernière réunion nous avons parlé des futurs projets que nous pourrions mettre en place. Nous avons donc pensé à faire des dons pour des enfants (malades ou dans des pays défavorisés). Nous avons, lors d'une réunion au mois de septembre, échangé avec le président de l'association RASA MAGDA sur notre souhait d'aider ses populations défavorisées.

Une soirée thématique nous sera présentée

**Le vendredi 27 mars 2010 à 20h30 salle de la mairie.**

Tous les jeunes voulant participer sont les bienvenus. Nous aimerions pouvoir envoyer des livres, des crayons, stylos, cahiers pour que ces enfants puissent avoir de quoi apprendre ou étudier, des vêtements. Nous réfléchissons au moyen de pouvoir récolter tous ces matériels dont ils ont besoin.

Le club de canoë / kayak est aussi en projet pour pouvoir développer des activités sur la Vire. Nous mettrons tout en œuvre pour aider les membres à développer cette association.

Pour tous renseignements, merci de contacter : Jocelyn NEZOU au 06 67 79 12 09.



## Association Téléthon Pont-Hébert

Je tiens, avant tout, à remercier l'ensemble des bénévoles, partenaires, sponsors, employés communaux, conseillers municipaux ainsi que les municipalités de Pont-Hébert, Le Hommet d'Arthenay, Rampan et Saint Georges Montcocq pour leur aide précieuse et leur soutien logistique. Sans toutes ces forces et ces appuis, il aurait été impossible d'organiser un tel événement. Cette édition 2009, portée avec dynamisme et ambition par l'équipe de l'association, a permis de collecter **8350 € de bénéfice** (soit + 60% sur l'année dernière). Profit restitué en intégralité à l'A.F.M. Cette opération, à n'en pas douter, est une remarquable réussite.

Tout a commencé, vendredi 4 décembre, à 20h00 au gymnase communal. La soirée fut orchestrée par le groupe Rémy LEDRU - avec la participation d'Isabelle et de Carole - et a réuni environ 500 danseurs et danseuses. Plusieurs moments forts ont ponctué cette guinguette, la soirée fut filmée et la vidéo transmise, le lendemain matin par train pour une diffusion sur France 2 l'après-midi. Samedi matin, après 2 h de sommeil, une grande partie des bénévoles étaient déjà dans les préparatifs de la journée au village Téléthon, situé sur la place du marché. Malgré une météo difficile, l'ensemble des activités a pu être réalisé, à l'exception de la structure gonflable et de la montgolfière. A 14h00, Stéphane FAUNY continuait le fil rouge avec un thé dansant. L'après-midi s'est terminée avec la traditionnelle retraite aux flambeaux et le lâcher de ballons. Un ballon a été retrouvé aux Pays-Bas le dimanche 6 décembre, soit quelques heures seulement après le lâcher. Après le pot de l'amitié offert par la municipalité de Pont-Hébert, égayé par une démonstration très appréciée du Judo Club des Bords de Vire, une bonne partie des 15-40 ans de la commune s'est retrouvée au gymnase pour un concert gratuit. Les Badgers, Alibi et SKAAJ se sont donnés sans compter pour enflammer la soirée.



Ainsi s'achève cette nouvelle édition 2009 avec déjà en ligne de mire le Téléthon 2010. Je ne remerciais jamais assez toutes celles et tous ceux qui, par leur contribution et leur dévouement, permettent ce genre de manifestation. Toute personne voulant s'investir dans l'association est la bienvenue. Comme l'année précédente, la galette des rois est offerte à l'ensemble de nos bénévoles, leurs proches, nos partenaires et nos sponsors. Cette soirée est programmée le :

## Le club de l'amitié

Le club de l'amitié se porte bien, il compte actuellement 91 adhérents et continue son petit bonhomme de chemin dans la joie et la bonne humeur, en accueillant avec grand plaisir tout nouvel adhérent. Nos rendez-vous, un jeudi sur deux, sont toujours très suivis. Nous organisons des concours internes de loto, de belote, de coïncée et de dominos ; Chez nous pas de perdants, que des gagnants. C'est ainsi qu'après avoir pris le goûter, chaque joueur repart avec son lot, bien décidé à revenir le jeudi suivant pour battre son adversaire d'un jour.



Les anniversaires sont fêtés chaque trimestre en chansons. Les participants reçoivent, une plante fleurie à laquelle s'ajoute des vœux de bon anniversaire. Un goûter plus raffiné (riz ou crème accompagné de brioches) est préparé par les membres du club, un régal pour tous les présents.

Deux repas réunissent les adhérents. En juin, le méchoui avec dégustation du fameux gigot (pré-salé) grillé au feu de bois. L'ambiance est assurée par notre ami René qui anime ce repas festif. En décembre, Noël est également fêté comme il se doit. Un repas copieux est offert aux adhérents, suivi d'une animation orchestrée. Tout adhérent absent pour raison de santé, recevra à domicile un cadeau gourmandise. A l'issue de cette journée, nous prendrons les adhésions, le prix de la carte est maintenu à 15€ pour l'année 2010.

Tout au long de l'année, les activités ont été très suivies. A savoir, deux belotes et lotos publics, ont connus un réel engouement. Plus de 350 personnes dans l'année. Notre journée « poule au pot », représente beaucoup de travail mais le résultat en dépend. Notons la bonne participation des convives face au rythme endiablé de la danse. Une sortie à eu lieu au mois de mai dans le Val de Saire. Journée détente et restauration panoramique ont animé cette journée. Seule ombre au rendez-vous, un temps plutôt chagrin est venu ternir cette joyeuse balade. La concertation et l'innovation peuvent être envisagées et mises en place. Nous sommes bien sûr à votre écoute afin de satisfaire vos propositions et en définir les possibilités.

Les diverses animations, non restrictives, sont d'ores et déjà programmées pour l'année 2010. A savoir :

Le 7 janvier : galettes des Rois.

Le 18 février : crêpes de la chandeleur.

Le 23 juin : repas méchoui réservé aux adhérents.

Les anniversaires fêtés tous les trimestres : 01/04 - 17/06 - 07/10 - 02/12.

Par ailleurs, l'association organise deux lotos publics, le dimanche 28 février et le dimanche 28 novembre 2010. Deux belotes publiques, le jeudi 29 avril et le jeudi 28 octobre 2010. La poule au pot est programmée le dimanche 28 novembre 2010. Le repas de Noël, réservé aux adhérents, est fixé au mercredi 15 décembre 2010. Ainsi va la vie du club de l'amitié qui convie tout retraité à venir nous rejoindre.

La présidente



Depuis plusieurs mois déjà, une petite dizaine de passionnés de canoë / kayak travaille sur l'élaboration de nouvelles activités autour de la Vire. Beaucoup de communes aimeraient bénéficier d'un tel atout touristique, alors pourquoi ne pas en faire bénéficier les habitants de nos communes et les vacanciers ?

Une réunion de préparation s'est tenue mercredi 9 décembre à la mairie de Pont-Hébert en présence des maires de Pont-Hébert, Rampan et La Meauffe. Une vingtaine de personnes y ont participé. L'ouverture de ce club, l'initiation et la location sont prévus pour le printemps 2010. Si ce projet vous intéresse, une réunion est prévue le :